

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007

Publication : 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 3^e/05
Séance du 14 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

BUDGET PRIMITIF 2008 PROGRAMME A011 TRIENNAL DE CONSTITUTION DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

Le Conseil Général,

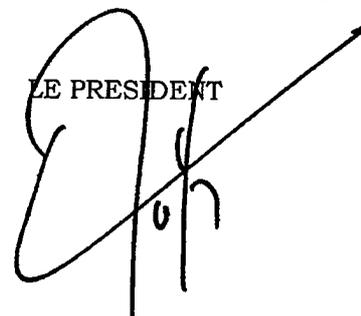
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis favorable de la Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports du 28 juin 2007,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis favorable de la Commission de la Voirie, des Infrastructures Routières et des Transports du 20 novembre 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Adopte les opérations figurant au tableau annexé au rapport ;
- ❖ Approuve la programmation de ces opérations telle qu'indiquée dans ce tableau ;
- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente du Conseil Général pour prendre toutes décisions relatives à la mise en œuvre de ces opérations et notamment pour affecter les autorisations de programmes nécessaires à chacune de ces opérations.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER